HAUT FONCTIONNAIRE EUROPÉEN · ESTONIE · CORRUPTION ET INFLUENCE · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Henrik Hololei

Directeur général des transports de la Commission européenne (2015-2023) — affaire Les vols offerts par le Qatar

ENQUÊTES OUVERTES

Une enquête officielle existe. Personne n'est condamné ni même poursuivi à ce stade. On le dit parce que c'est public, pas parce que c'est prouvé.

Ce qui est reproché

Entre 2015 et 2021, il a pris des vols en classe affaires payés par le Qatar ou Qatar Airways, dont plusieurs pendant la négociation de l'accord aérien UE-Qatar qu'il pilotait. L'OLAF a conclu en juillet 2024 qu'il n'avait pas déclaré ces vols, cadeaux et avantages, et a recommandé des suites disciplinaires. Le 30 octobre 2024, le Parquet européen a ouvert une enquête pour corruption.

Où en est la justice

> **Fin janvier 2026, la Commission a mis fin à son contrat après une procédure disciplinaire. Il dit accepter la décision. L'enquête pénale du Parquet européen est en cours. Présumé innocent.**

Source

OLAF, JUILLET 2024 ; PARQUET EUROPÉEN, 30 OCTOBRE 2024 ; COMMISSION EUROPÉENNE, JANVIER 2026

https://www.brusselstimes.com/news/1944549/eu-sacks-senior-official-after-accepting-free-qatar-airways-flights
https://brusselstimes.com/1294643/corruption-investigation-opened-into-a-senior-eu-official

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe